

Lot : B145

Date : 9/04/2019

Période: 01/01/2018 - 31/12/2018

Nombre de jours: 365

DOMBRECHT RAYMOND

Av. H. Dunant 7 bte 51

1140 Bruxelles

Nous vous prions de trouver, sous ce pli, votre décompte de charges pour l'année 2018

Libellés	Dépenses totales	Quotités totales	Quotités individu	A charge	
				propriétaire	occupant
<u>FRAIS COMMUNS DO</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Assurances et taxes	14.905,08 €	10.000	5	7,45 €	
Frais d'administration et banque	1.212,92 €	10.000	5	0,61 €	
Frais de recouvrement	-3.616,38 €	10.000	5	-1,81 €	
Sinistres	3.758,64 €	10.000	5	1,88 €	
Réparations et travaux	12.371,34 €	10.000	5	6,19 €	
<u>Occupants</u>					
Entretien des communs	5.769,45 €	10.000	5		2,88 €
Concierge	30.129,43 €	10.000	5		15,06 €
Electricité des communs	3.996,02 €	10.000	5		2,00 €
Dépannages	1.088,09 €	10.000	5		0,54 €
<u>FRAIS COMMUNS DAKOTA</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Réparations et travaux	325,69 €	4.788	0	0,00 €	
<u>Occupants</u>					
Ascenseurs	1.546,80 €	4.788	0		0,00 €
Dépannages	950,03 €	4.788	0		0,00 €
<u>FRAIS COMMUNS OKLAHOMA</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Réparations et travaux	689,00 €	4.878	0	0,00 €	
<u>Occupants</u>					
Ascenseurs	1.315,73 €	4.878	0		0,00 €
Dépannages	1.906,38 €	4.878	0		0,00 €
<u>FRAIS DES PARTIES COMMUNES MKDO</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Syndic et frais gestion	26.343,87 €	10.000	5	13,17 €	
Honoraires avocats et experts	-1.717,11 €	10.000	5	-0,86 €	
Travaux et réparations	2.201,92 €	10.000	5	1,10 €	
Frais banque et taxes	193,51 €	10.000	5	0,10 €	
<u>Occupants</u>					
Système anti-incendie	1.381,60 €	10.000	5		0,69 €
Vidéosurveillance	271,34 €	10.000	5		0,14 €
Entretien jardins et extérieurs + electr.	12.387,04 €	10.000	5		6,19 €
Entretien évacuation,égouts, etc.	1.328,96 €	10.000	5		0,66 €
Dépannages et entretien bâtiment	3.073,31 €	10.000	5		1,54 €
Frais spécifiques à DO	2.218,59 €	10.000	5		1,11 €
<u>Frais appartements et garages</u>					
Entretien cheminée	0,00 €	9.942	5	0,00 €	
Entretien porte garage + electr.	1.020,06 €	9.942	5		0,51 €
<u>Frais appartements</u>					
Contrôle cuve mazout	346,91 €	9.666	5	0,00 €	
Redevance fixe eau	2.724,63 €	107	0		0,00 €
<u>ISTA</u>	Décompte chauffage et eau	88.525,52 €	0	-	
<u>FRAIS PRIVATIFS</u>		9.371,85 €	0	-	0,00 €
Total des dépenses	226.020,22 €				
				27,83 €	31,33 €
Total de la répartition				59,16 €	
Provisions charges courantes <i>(ne tient pas compte des appels de fonds de réserve)</i>				-114,60 €	
Solde du décompte				-55,44 €	

Arriérés à la date du décompte

0,00 €

SOLDE FINAL

-55,44 €



Chemin des Deux Maisons 71/5 - 1200 Bruxelles

T +32 (0) 2 771 01 95 (9h00 - 12h00)

www.managimm.com

Entreprise n° 0824.013.713

ACP DO

Avenue H. Dunant 7-9

1140 Bruxelles

BE 0850.236.771

DOMBRECHT RAYMOND

Av. H. Dunant 7 bte 51

1140 Bruxelles

N° lot : B145

Date : 9/04/2019

Décompte - 01/01/2018 au 31/12/2018

Cher(s) Copropriétaire(s),

Veillez trouver **AU VERSO** le détail de votre décompte individuel pour l'exercice comptable mentionné ci-dessus.

Si le montant repris en bas de page est **POSITIF** : merci de payer le montant repris ci-dessous endéans les 30 jours.

Si le montant repris en bas de page est **NEGATIF** : ce montant vous sera remboursé endéans les 30 jours après approbation des comptes par l'AG.

La ventilation entre les charges "occupants" et "propriétaires" est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges.

En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et son locataire.

Nous vous prions d'agréer, cher(s) copropriétaire(s), nos salutations distinguées.

Service Comptabilité

Maureen Paquet

mkdo@managimm.com

Ce montant vous sera remboursé, après approbation des comptes à l'assemblée générale et endéans les 30 jours, pour autant que vous soyez en ordre de paiement.

Montant :

-55,44 €